



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 8 décembre 2022

18h30 à 20h30

Édifice Nord

Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
2	Madame Amira Beghadi	Représentante des parents (en ligne)
3	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
1	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
2	Madame Lily Poisson	Enseignante
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
4	Madame Sophie Lespérance	Enseignante
5	Madame Myriam Vincent	Enseignante
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Cloutier	Directrice adjointe de l'école
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
Sont absents		
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Monsieur Samir Dadci	Représentant des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Danielle Pigeon	Enseignante

22	La convocation, le quorum et les présences :
	<p>Madame Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h52 après avoir constaté que tous sont prêts à commencer dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p> <p>Mme Haouili passe la parole à la présidente remplaçante, Mme Subaihi confirme le quorum.</p>
24	Questions du public :
	Pas de question

23	L'adoption de l'ordre du jour :	
015-CÉ 22/23 – 23	CONSIDÉRANT	Que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT	Que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	CONSIDÉRANT	L'absence de la présidente, Mme Ramy, c'est Mme Subaihi, vice-présidente qui animera la rencontre du 8 décembre;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	<p>L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 8 décembre 2022 avec les modifications :</p> <p>En reportant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi PV-3novembre-Anglais enrichi - 28-a Rapport de la direction - 29-a Visionnement capsule Budget - 29-c Projet Unité sans violence - Propositions OPP <p>En rajoutant dans affaires nouvelles:</p> <p>a- Collations à 1\$</p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	22	a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences - vérification du quorum	Adoption Constat
2 min.	23	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
10 min.	24	Questions du public	
2 min.	25	Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2022	Adoption
3 min.	26	<p>Suivis au procès-verbal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pizza au Nord - Communication STM - Aide aux devoirs SDG - Anglais enrichi (reporté) 	Suivis
3 min.	27	Correspondance :	Information
10 min.	28	Les Rapports et la Reddition de comptes :	Informations

		<p>a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde;</p>	
<p><u>62 min.</u> 15 min 15 min 5 min 5 min 5 min 5 min 3 min 3 min 3 min 3 min</p>	29	<p>Travaux du conseil : a) Visionnement capsule : Budget; b) Reddition de compte - Budget 2021-2022; c) Projet « Unité sans violence »; d) Anglais intensif 23-24 e) Levées de fonds- a. Sous-marins - SDG f) Parascolaire hiver 2023; g) Activités intégrées; h) Don organisme « Enfant réseau retour »; i) Aide pour des élèves- SPE ; j) Aide pour des sorties - SDG</p>	<p>Information Adoption Information Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation</p>
5 min.	39	<p>Affaires nouvelles : a) Proposition OPP (vote reporté)</p>	
1 min	31	Levée de la séance	Adoption
5 min.	32	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

25	Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2022 :	
015-CÉ 22/23-26	PRÉAMBULE	Madame Subaihi, représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2022, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Subaihi et appuyée par Mme Poisson, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2022;

26	Suivi(s) au procès-verbal :
	<p>Suivi au procès-verbal du 26 octobre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pizza au Nord : 1000\$ de profit. L'activité aura lieu le 9 décembre - Communication STM : Ils évalueront la situation en janvier 2023 - Aide aux devoirs SDG : Dès janvier 2023 - Anglais enrichi (reporté)

27	Correspondance :
	Aucune correspondance

28	Les rapports et les redditions de comptes :
----	---

De la présidente :

28-a)	<ul style="list-style-type: none"> • En l'absence de la présidente, le point est reporté
-------	---

Rapport de la directrice : Madame Haouili

28-b)	<ul style="list-style-type: none"> • Le point est reporté
-------	--

Rapport du Service de garde : Madame Saccomani

28-c)	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de rapport
-------	--

29	Les travaux du conseil d'établissement :
----	--

29-a)	Visionnement capsule : budget
	<p>PRÉAMBULE Madame Haouili présente la capsule vidéo sur le budget.</p> <p>Il est proposé aux membres de l'écouter à la maison et d'en discuter lors du budget révisé.</p>
29-b)	Reddition de compte – Budget 21-22
015-CÉ 22/23 – 29b)	<p>PRÉAMBULE Madame Haouili explique et présente aux membres du conseil d'établissement la reddition de compte du budget annuel 21-22;</p>

	CONSIDÉRANT	Les différents fonds et budgets alloués à l'école Beau-Séjour; Les différentes dépenses encourues afin de répondre aux besoins des élèves; Les différentes dépenses encourues à cause de la pandémie et des mesures sanitaires qui furent mises en place; Au maintien des bulles-classes le midi au SDG; Au total, un déficit de 120 000\$ pour l'école;
	CONSIDÉRANT	Cette dette sera épongée en partie par les surplus des autres écoles, et en partie par le budget de cette année.
	CONSIDÉRANT	Que cette année, nous devons payer 13,8% du déficit pour un total 16 627\$ qui a déjà été imputé de notre budget 2022-2023
	CONSIDÉRANT	Cette reddition de compte sera également présentée au CSS;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	La reddition de compte du budget annuel 21-22 de l'école Beau-Séjour
29-c)	Projet « unité sans violence »	
		Le point est reporté.
29-d)	Anglais intensif	
015-CÉ 22/23 – 29-d	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que l'école aimerait continuer le programme d'anglais intensif pour l'année 23-24
	CONSIDÉRANT	Le désir de revenir au déroulement avant la pandémie : entrevue avec les candidats, petit texte écrit, rencontre obligatoire des parents en présentiel, etc.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par Mme Lespérance, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	Le programme d'anglais intensif pour l'année 23-24 et d'entamer les démarches telles qu'avant la pandémie.
29-e)	Levée de fonds – sous-marins	
015-CÉ 22/23 – 29-e	PRÉAMBULE	Madame Saccomani explique qu'elle a appelé plusieurs compagnies de sous-marins
	CONSIDÉRANT	Que les profits soient pour aider les familles dans le besoin et faire des activités spéciales au SDG; Que le prix a augmenté substantiellement et que le choix est réduit;

	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>Que le prix du sous-marin uniquement revient à 6,30\$ et que le trio serait vendu à 10\$ (6 pouces, biscuits et jus), 12,50\$ (12 pouces, biscuits et jus) et que le trio serait vendu pour 15\$</p> <p>Que l'offre ne répond pas au désir des familles</p> <p>Que les profits ne sont pas intéressants;</p> <p>Que la vente de pizza du mois de décembre fut un grand succès et que les profits sont intéressants;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE</p> <p>Il a été décidé de reporter le projet « sous-marins » comme levée de fonds et de faire deux levées de fonds « pizza » soit une en janvier et une en février.</p>
29-f)	Parascolaire hiver 2023
015-CÉ 22/23 – 29-f	<p>PRÉAMBULE</p> <p>Madame Cloutier présente la nouvelle programmation pour la session d'hiver 2023.</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>Que l'horaire du sud restera le midi avec deux activités le soir et qu'au nord, les activités resteront le soir;</p> <p>Il y aura la compagnie Éduc-Action ainsi, le Yoga offert au Sud par une enseignante qualifiée, et le Kin-ball offert par l'association spécialisée en Kin-ball;</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>Que l'organisme Éduc-Action viendra faire une présentation aux élèves dans la semaine avant les vacances afin que les inscriptions soient faites pendant les vacances;</p> <p>Le début des activités sera en janvier 2023 ;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE</p> <p>Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Saccomani, il est résolu;</p>
	<p>D'APPROUVER</p> <p>La programmation du parascolaire de l'hiver 22-23.</p>

29-g)	Activités éducatives
015-CÉ 22/23 – 29-g	<p>PRÉAMBULE</p> <p>Madame Haouili présente les nouvelles activités intégrées que les enseignants du préscolaire à la 6^e année prévoient faire pour la présente année scolaire;</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>Ces activités sont celles remises en date du 8 décembre 2022. D'autres activités seront présentées aux prochains CÉ ;</p>
	<p>CONSIDÉRANT</p> <p>Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (LIP art. 87);</p>

	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Poisson appuyée par Mme Vincent, il est résolu;
	D'APPROUVER	Les activités éducatives présentées en date du 8 décembre 2022.

29-h)	Don organisme « Réseau Enfants-Retour »	
015-CÉ 22/23 – 29-h	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente l'activité AIMER qui a été présentée aux élèves de 3 ^e à 6 ^e par des animateurs de l'organisme Réseau Enfants-Retour.
	CONSIDÉRANT	Les derniers événements vécus aux alentours de l'école, l'équipe-école a jugé intéressant d'aborder le sujet avec tous les élèves du 2 ^e et 3 ^e cycle. Que l'organisme Réseau Enfants-Retour est un organisme sans but lucratif;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Raimondo, il est résolu;
	D'APPROUVER	Un don de 500\$ à l'organisme Réseau Enfants-Retour .

29-i)	Aide pour les élèves- SPE	
015-CÉ 22/23 – 29-i	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente la situation de certaines familles concernant le programme SPE (Santé Plein-air et Environnement).
	CONSIDÉRANT	Ces activités sont en surplus des frais scolaires à déboursés par les parents;
	CONSIDÉRANT	Que l'école fait des levées de fonds pour réduire le coût pour tous les élèves participants Que l'école aimerait aider davantage 5 familles pour un montant d'environ 75\$ par famille afin que les enfants puissent participer aux activités;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Vincent, il est résolu;
	D'APPROUVER	Que l'école aide cinq familles pour un montant d'environ 75 \$/famille, du budget à destination spéciale avec approbation du CÉ.

29-j)	Aide pour des sorties - SDG	
015-CÉ 22/23 – 29-j	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente la situation de certaines familles fréquentant le SDG.
	CONSIDÉRANT	Que le prix des activités du SDG est quand même assez élevé et que ces enfants ne peuvent pas y participer;

	Que nous pourrions leur offrir une sortie payée par l'école pour une somme d'environ 150\$ au total.
EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Suhaihi et appuyée par Mme Poisson, il est résolu;
D'APPROUVER	Que l'école aide trois familles pour payer des sorties du SDG pour un total de 150\$ du budget à destination spéciale du CÉ.

30	Affaires nouvelles :	
30 - a)	Proposition OPP : point reporté	
30-b)	Collation à 1\$	
015-CÉ 22/23 – 30b)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le projet de Marie-Ève Richard, enseignante de 4 ^e année et de Vanessa Bara, enseignante en anglais intensif, qui est de faire vente de collations santé faites par les élèves au prix de 1\$
	CONSIDÉRANT	Que l'argent récolté sera utilisé pour réduire le coût de l'activité de ski des élèves de 4 ^e à la 6 ^e année
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Boileau, il est résolu;
	D'APPROUVER	La vente de collations santé à 1\$.
30 c)	Fermeture du SDG le 23 décembre 2023	
015- CÉ22/23 – 30c)	PRÉAMBULE	Madame Haouili aimerait que la tradition continue et que le service de garde fermera exceptionnellement à 17h le 23 décembre 2022
	CONSIDÉRANT	Que le 23 décembre sera le dernier jour d'école avant le congé des fêtes
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Lespérance et appuyée par Mme Raimondo, il est résolu;
	D'APPROUVER	La fermeture du SDG le 23 décembre 2022 à 17h.

31	Levée de la séance :	
015-CÉ 22/23 – 31	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour adopté avec les points reportés est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h12

32	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :
	En l'absence de Mme Ramy, pas de rapport.